CONSEIL D'ECOLE du 15 mars 2024

ECOLE PRIMAIRE D'USSAC

Présents :
La directrice : Mme Précigout
Les enseignantes : Mmes Sausse, Lefèvre, Virolle-Trieux, Hachez, Dureux, Serre, Méraud, Escure, Laudy, Lapeyre, Goulmy, Vincent, Lifar et Belot.
Les représentants des parents d'élèves : Mmes Sieg, Broussolle, Carvalho, Taurines, Watel, Parat, Blancher, Reynier, Mrs Lange, Laflaquière, Gibaud.

Les représentants de la mairie : M. Bosselut, maire d'USSAC et Mme Chevreuil, adjointe aux affaires scolaires

Excusés : Mme Folch, Mme Theil, Mme Liraud (IEN), M. Trichet (DDEN)

Secrétaires de séance : Mmes Lapeyre, Sausse

Ordre du jour :

- *Préparation de la rentrée 2024*
- *Projets*
- *Actions APE*
- *Travaux ; investissements.*
- *Questions diverses*

1) Préparation de la rentrée 2024.

Les effectifs actuels sont les suivants :

- Site maternelle : 115 élèves
- Site élémentaire : 200 élèves

Soit 315 élèves sur l'ensemble de l'école (+10 élèves depuis septembre).

La projection pour la rentrée prochaine serait de 315 élèves (départ de 39 CM2 et arrivée de 39 PS). Une enquête concernant la rentrée prochaine sera diffusée prochainement aux familles, afin d'affiner le nombre d'élèves présents.

L'école ne sera pas concernée par une mesure de carte scolaire : aucune fermeture de classe n'est à prévoir pour la rentrée 2024.

Les inscriptions des PS pour la rentrée 2024 ont déjà commencé depuis le **mardi 05 mars**, et se poursuivront **jusqu'au vendredi 17 mai**. Les parents doivent d'abord aller inscrire leur enfant en mairie, puis prendre rendez-vous auprès de la directrice pour l'inscription école. Ils devront alors être munis de l'imprimé mairie, du carnet de santé et du livret de famille.

Organisation scolaire : la semaine de 4 jours est une organisation dérogatoire, valable 3 ans. Les délibérations en conseil d'école et conseil municipal ayant été réalisées en 2021, nous devons donc de nouveau voter cette mesure dérogatoire pour la rentrée 2024, avant le 12 avril.

⇨ Vote des enseignants : à l'unanimité, souhait de rester à la semaine de 4 jours.
⇨ Avis de la municipalité : favorable à la semaine de 4 jours

⇨ Avis des représentants de parents : favorable à la semaine de 4 jours
- suite aux résultats du sondage effectué : sur 144 mails, 103 réponses pour un maintien de l'organisation de la semaine à 4 jours (soit 92,2% des parents favorables).

Nous sommes également en discussion avec la municipalité quant à une éventuelle modification des horaires de la pause méridienne à l'élémentaire : elle concernerait les uniquement les classes du bâtiment cycle 3. En effet, cette année, les enfants ne sont quasiment jamais sortis à 13h20, entrainant des soucis en termes de responsabilité.

2) Projets.

Bilan Noël :

Nous remercions la Mairie qui nous a versé une subvention pour Noël. Cette année, nous avons pu proposer soit des spectacles, soit une sortie cinéma aux enfants.

- Cycle 1 : spectacle de danse intitulé « La boîte », au New Danse Studio
- Cycle 2 : « Le voleur de Noël » de la compagnie Le Chant du ressort (Castanéa Spectacles)
- Cycle 3 : « Alice », au théâtre de Brive, pour les classes de CE2 et CM2 ;
  « Wonka », au CGR, pour les classes de CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2

Un goûter a également été organisé pour toutes les classes le mardi 19 ou le vendredi 22 décembre.

Interventions avec le Sirtom :

Pendant la semaine du 11 au 15 décembre 2023, la plupart des classes de l'école ont pu bénéficier des interventions suivantes :

- Le compostage : classes de MS/GS + GS ainsi que les classes de CP, CE1 et CE2
- Le tri des déchets : classe de CE2/CM1
- Le recyclage : classes de CM1, CM1/CM2 et CM2

Interventions avec le Pays d'Art et Histoire :

- Mmes Escure, Méraud, Lapeyre et Goulmy : « l'Ecole au temps jadis »
- Mme Theil : « Ussac autrefois »

USEP : participation des classes suivantes pendant les périodes 2 et 3 :

- Cycle basket : janvier/février 2024, pour les classes de Mmes Theil, Goulmy et Folch.
- Rencontre handball pour la classe de Mme Vincent

USEP : période 4

- Le cycle Rugby a débuté le 07 mars pour les classes de CE1.
- Une rencontre « gym » a eu lieu le jeudi 14 mars pour les 5 classes de maternelle.

Le cycle piscine pour les GS va avoir lieu du 26 mars au 12 avril : dispositif « classe bleue », les enfants se rendront 3 fois par semaine à l'éco-piscine d'Objat (les mardis, jeudis et vendredis après-midi). Les MS resteront à l'école avec Mme Virolle-Trieux.

Concert JMF :

- Spectacle musical avec des notes humoristiques, intitulé Gigambitus (instruments : yukulélé et contrebasse), pour les classes de CP, CE1, CE2/CM1 et CM1 le jeudi 30 novembre.

Ecole et cinéma :

- « Panda petit panda » pour les enfants de GS le lundi 04 décembre.
- « L'extraordinaire voyage de Marona » pour les 9 classes de l'élémentaire le lundi 11 décembre.
- « Petites casseroles » pour les 5 classes de maternelle le jeudi 15 février.
- « La vallée des loups » pour les 9 classes de l'élémentaire le lundi 04 mars.

Projet « Banc de la fraternité »
La classe de CM1/CM2 (Mme Goulmy) a réalisé un banc, le banc de la fraternité ; suite à un travail sur ce thème, en partenariat avec Mme Cabanot, professeure de Français à Cabanis. Celui-ci a été installé dans la cour C3.

Classe découverte :
Le départ pour Bugeat des classes de CE2 et CM1 de Mmes Lapeyre et Theil est prévu les 06 et 07 mai 2024.
Thème du séjour : Danses urbaines/Sports innovants.

Autres interventions dans les classes :

- Suite des interventions sur le thème du harcèlement avec les gendarmes : classe de Mmes Theil et Folch le 30 novembre 2023.
  + questionnaire sur le thème du harcèlement du CE2 au CM2 : il y a eu quelques réactions de la part des élèves de CM1/CM2. En effet, des émotions et des points de vigilance sont ressortis :
  - un élève a pleuré et ne souhaitait pas remplir le questionnaire, car il venait de prendre conscience qu'il avait harcelé un autre élève l'année dernière.
  - Parfois, les élèves pensent que d'autres camarades sont harcelés. Ceci montre que les enfants sont plus vigilants, probablement suite au déclenchement des différents plans Phare depuis l'année dernière.
  - Il est difficile pour eux de choisir la « bonne » case : il a fallu rappeler que c'était uniquement dans le cadre de l'école.
  - Les jeux vidéos et les réseaux sociaux.

- Les auteurs Diana Kennedy et Ana Dess, participantes au Salon de Littérature de jeunesse de Malemort, sont venues dans les classes de Mmes Sausse, Lefèvre, Méraud et Escure le vendredi 02 février. Les plus petits ont pu découvrir l'album d'Anna Dess « l'ABCdaire des animaux ». L'auteur leur a également proposé de dessiner une baleine en suivant des étapes ; alors que les plus grands ont pu découvrir comment Diana Kennedy créait ses BD. Elle a également réalisé des dessins au tableau, pour le plus grand bonheur des enfants.

- Amandine GRANGER de Planète Mômes est venue présenter le spectacle « Brunor et le prince endormi » aux classes de CP et CE1 le mardi 06 février après-midi.

- Mme Reynal vient proposer des lectures d'albums en anglais aux enfants de MS et GS ; dans le cadre de la convention avec Lire et faire lire. Ce projet va probablement évoluer en P4 ou P5 vers des ateliers de découverte de l'anglais pour une première sensibilisation et initiation à une langue étrangère.

Projet DRAC « A la découverte de l'Afrique » :
Une séance de découverte a eu lieu le vendredi 16 février.
Chaque vendredi depuis le 09 mars et pour une durée de 10 semaines, des interventions seront menées pour les 5 classes de maternelle. En prévision d'un spectacle en fin d'année scolaire : date retenue à ce jour le vendredi 30 mai ou samedi 1er juin.

- ⇨ Par conséquent, il n'y aura probablement pas de kermesse cette année ; uniquement le spectacle suite à ce projet artistique (nous allons réfléchir pour organiser un moment convivial à ce moment-là), la fête d'école du cycle 3 le vendredi 28 juin ainsi que les danses traditionnelles le mardi 02 juillet.
- ⇨ Une tombola sera organisée en fin d'année.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Bilan financier : 9.590,07 euros au 07 mars 2024.

Pour les élèves qui étaient absents au mois d'octobre, le photographe les prendra en photo le mardi 09 avril, date à laquelle les photos de classe sont prévues.

3) <u>Actions APE</u> :

Mme Broussolle-Clauzade annonce le changement de présidence pour cette fin d'année scolaire : Mme Sieg ayant démissionné, elle assure la présidence par intérim jusqu'à l'AG de septembre 2024.

Les actions réalisées cette année sont les suivantes :

- Vente de sapins de Noël : 425,65€
- Participation au Téléthon : 400€
- Noël de l'APE : 764,24€
- Demande d'une subvention : 600€ → Pas encore obtenu
- Commande de chocolats en cours

Les évènements à venir sont :

- Loto : samedi 06 avril
- La boutique éphémère les 04 et 05 mai
- Un projet « Initiatives » (vente d'une fouta) qui permettra de financer les jeux de cours (maternelle + CP/CE1).
- Un après-midi jeux de société avec « Le Gobelin » à Brive est en cours de réflexion pour l'hiver prochain.

Mme Sieg informe le conseil d'école des résultats du sondage relatif à l'aide aux devoirs. Grâce aux adresses mails recueillies en début d'année, 144 familles ont été sondées, dont 99 de l'école élémentaire. Sur les 48 réponses reçues ;

- 16 familles ne sont pas intéressées
- 18 familles sont intéressées, pour un total de 23 enfants (7CP, 1 CE1, 6 CE2, 4CM1, 5CM2)
- 8 familles sont intéressées mais ne souhaitent pas payer un supplément.

La question se pose de la représentativité du sondage. Cela permet tout de même d'avoir une première base de données pour la Mairie.

4) <u>Travaux / investissements</u>

Nous remercions la municipalité pour les efforts financiers engagés :

- Remplacement du photocopieur du cycle 2 par un photocopieur couleur pendant les vacances de Noël.

5) <u>Questions diverses</u> :

<u>Au sein du restaurant scolaire, les entrées sont déjà servies dans les assiettes quand les enfants arrivent pour le repas. Cela pose plusieurs questionnements :</u>

- *<u>Quid du maintien de la chaîne du froid (service entre 0 et 3°C) ou du chaud (service à +63°C) pour les entrées ?</u>*
- *<u>Problème d'hygiène car les enfants ne voulant pas d'entrée voient leurs assiettes reversées dans le plat commun qui est ensuite proposé en repasse. Cela est interdit pour les raisons citées au point précédent d'une part, et, d'autre part, car il peut y avoir eu contamination des denrées de l'assiette, même involontairement (éternuement par exemple) (cf note de service DGAL/SDSSA/N201-8117 du 23 mai 2011).</u>*

Réponse : Mme Précigout précise que ce point a été abordé lors du conseil des délégués au mois de décembre et transmis à Mme Chevreuil. De ce fait, les entrées n'ont plus été servies en avance depuis la rentrée de janvier.

Problème de disparité entre les deux services pour les repasses. Comment peut-on régler cela? Peut-on discuter de tout cela lorsque la commission de restauration se réunit, si elle existe?

Réponse Mairie : M. Bosselut explique que pour un enfant, 1 portion est donnée. Si le souci de repasse persiste, il est possible d'y mettre un terme. Mme Sieg, au nom de l'APE, ne valide pas le gaspillage alimentaire. M. Bosselut propose que seul le 2ème service puisse bénéficier de la repasse en faisant une rotation sur le commencement de la repasse (droite, gauche, centre).

Il y a eu plusieurs remontées sur le fait qu'il arrive qu'il n'y ait pas assez de dessert (dernier en date: les glaces du jeudi 15 février). En effet, les enfants d'au moins une table ont eu des yaourts au lieu de la glace prévue car il n'y en avait plus. Cela ne semble pas juste ni aux enfants ni aux parents. Comment peut-on résoudre ce problème récurrent? Peut-être prévoir une inscription à la cantine la semaine précédente afin de gérer au mieux les quantités?

Réponse Mairie : M. Bosselut précise que le grammage est toujours respecté, et que les quantités sont celles préconisées par l'ARS. De plus, M. le Maire détaille le coût de chaque repas et souligne l'effort de la collectivité afin de limiter les hausses des prix. Mme Sieg précise que ni la qualité, ni le prix des repas ne sont remis en cause. M. Laflaquière propose qu'une attention particulière soit apportée les jours où il y a des « repas plaisirs » afin qu'il y ait une quantité suffisante pour tous ; ce que la Mairie accorde. Concernant les glaces, la DLC étant proche, il y a eu nécessité de les proposer, même si tous les enfants n'ont pu en avoir (compote pour ceux qui le souhaitaient et dernière tablée).

De plus, M. Bosselut ajoute que les parents peuvent également appeler en Mairie en cas de problème. Enfin, deux exclusions temporaires ont eu lieu sur les temps de cantine et garderie ; deux autres sont à venir.

Les parents d'élèves tenaient à féliciter la municipalité pour l'apparition des allergènes et autres sur les nouveaux menus. Cela est très apprécié des familles.

Au niveau des toilettes élémentaires, certains enfants se plaignent que les toilettes soient trop sales pour pouvoir y faire leurs besoins. Quelle autre solution en plus d'un rappel des règles de civisme et d'hygiène pourrait être apportée aux enfants ?

Réponse Mairie : Mme Chevreuil précise que les toilettes sont nettoyées 3 fois / jour : désinfection des cuvettes à 9h, 13h30 ainsi que le soir, le sol est fait uniquement le soir. Même s'il n'est pas possible de mettre un agent au niveau des toilettes (ce qui était le cas pendant la crise sanitaire), la Mairie a souhaité conserver ces différents temps de nettoyage afin que les élèves puissent aller aux toilettes le plus sereinement possible.

Pouvons nous avoir accès au compte-rendu des réunions des délégués élèves ?

Réponse Ecole : Ces réunions étant à caractère pédagogique, l'équipe enseignante ne souhaite pas que ces compte-rendus soient diffusés.

Budget investissement matériel de sport maternelle ?

Réponse Mairie : Le budget sera voté début avril. Celui alloué à l'école sera sensiblement le même. Toutefois, des choix seront faits concernant le budget investissement demandé.

Odeurs très fortes et incommodantes à la maternelle tous les débuts d'après-midi : dans les couloirs, salles de classe, dortoirs. Comment remédier à cette situation ?

Réponse Mairie : Les services techniques s'efforcent de remédier à la situation. Cependant, M. Bosselut demande à ce que l'école appelle la Mairie dès que les mauvaises odeurs reviennent afin que les services techniques puissent inspecter les lieux.

M. le Maire évoque la présence de parents sur les parkings réservés aux personnels mais aussi au niveau de la zone de chantier lorsque les barrières sont ouvertes. Il est donc rappelé que ces zones sont interdites (parents, passage de l'association SUD).

Nous tenions à remercier Mme Chevreuil pour son investissement lors du conseil d'élèves conjoint du mardi 13 février. Les enfants ont pu présenter de vive voix leurs problématiques quotidiennes. Nous espérons pouvoir réitérer ceci lors du prochain conseil d'élèves de cette année scolaire.

La directrice remercie les membres présents à la réunion de ce soir.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 25 juin 2024.
Les questions des parents seront à remettre à la directrice le lundi 20 mai 2024.
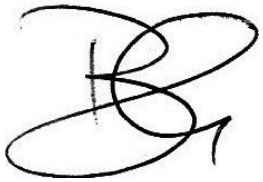
Vu, les secrétaires de séance	Vu, la représentante des parents d'élèves	Vu, la directrice
Mme LAPEYRE Laurence Mme SAUSSE Sandrine	Mme BROUSSOLLE Gaëlle	Mme PRECIGOUT Anne